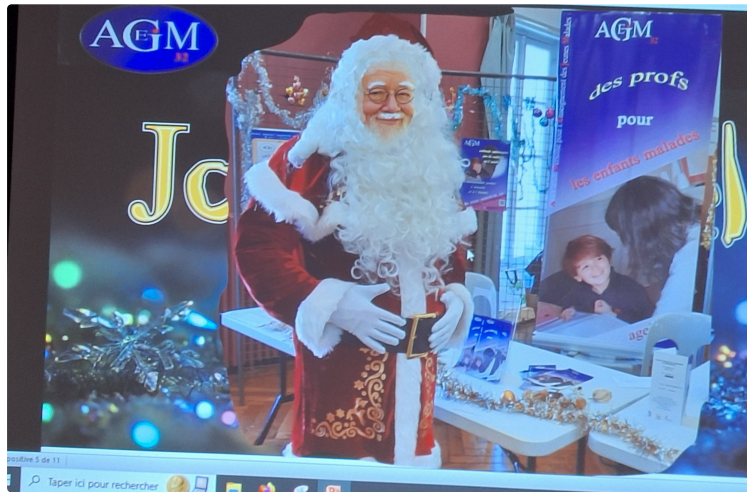


L'AGEJM : Association Gersoise pour l'Enseignement aux Jeunes Malades



L'AGEJM : Association Gersoise pour l'Enseignement aux Jeunes Malades

L'AGEJM : Association Gersoise pour l'Enseignement aux Jeunes Malades a tenu son AG en décembre.

Leur "offre de services" concerne tout enfant malade, ou inscrit à la MDPH en raison d'un handicap, ou en scolarisation partielle (élève relevant d'un PAI (projet d'accueil individualisé *) pour raison médicale). L'AGEJM aide également les élèves inscrits au CNED (Enseignement à distance) dans leur organisation et leur viennent en aide lorsqu'ils ont des difficultés à bien assimiler une leçon particulière.

Leur mission est d'aider ces élèves à retrouver le chemin de l'école. Mais une longue maladie a pu occasionner des lacunes dans certaines matières. Depuis cette année, ils suivent le retour en classe de ces élèves et les accompagnent pour qu'ils retrouvent le niveau correspondant à leur classe.

Il ne s'agit ni de soutien scolaire, ni d'aide aux devoirs, mais bien d'une remise à niveau après une longue absence due à la maladie."



* Qu'est-ce qu'un projet d'accueil individualisé (PAI) ?

Vérfifié le 05 décembre 2023 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre). Votre enfant est atteint d'un trouble de la santé ou d'une maladie de longue durée et sa vie en collectivité (crèche, école, collège, lycée, centre de loisirs) doit être adaptée ? Un projet d'accueil individualisé (PAI) peut alors être établi. Il s'agit d'un document organisant sa vie quotidienne en établissement et précisant ses besoins thérapeutiques. Objectifs, élaboration, contenu : voici les informations à connaître sur le PAI.